

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000€
Siège Social : 27 rue Lambert – 97450 SAINT-LOUIS
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 12 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le douze novembre,
A onze heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis pour partie en visio-conférence et pour partie au siège social de la société sis 27 rue Lambert, 97450 Saint Louis sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- ✓ Monsieur Holger DÜRRFELD,
- ✓ Madame Séhnaz BAGOT,
- ✓ Monsieur Jean-Philippe LEBON,
- ✓ Madame Nardéya NOORGATE,
- ✓ Monsieur Johann GRAF, *ès* qualité de Président d'honneur.

Par conséquent, le *quorum* est atteint.

La séance est ouverte par Monsieur Holger DÜRRFELD en qualité de Président.

Monsieur Franck LOUSSOUARN, représentant la société EXA, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

En accord avec les membres du Conseil, participent à la réunion Monsieur Loqman MOOLAND, Président du Directoire et Monsieur Arnaud BAUSSARD, membre du Directoire et Directeur Général.

A l'unanimité, le Conseil de Surveillance accepte la présence de Madame Sophie LATRILLE, Secrétaire de séance, de Madame Sabine THUREK Interprète de Monsieur Johann GRAF, de Monsieur Hammaad NOORGATE, Directeur Administratif et Financier.

Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1°) Nomination d'un nouveau membre au sein du Directoire ;
- 2°) Agrément de la cession d'une action de Monsieur Michel MOISSENET à Monsieur Hammaad NOORGATE ;
- 3°) Autorisation de conclure un acte de cautionnement solidaire en faveur de MOOLAND TRANSPORTS ;
- 4°) Questions diverses ;

Ceci évoqué, il est procédé à l'examen successif des points portés à l'ordre du jour de la présente séance.

Monsieur Holger DÜRRFELD remercie les membres du Conseil de surveillance de leur présence et ouvre la séance.

1°) Nomination d'un nouveau membre au sein du Directoire

Monsieur Loqman MOOLAND propose au Conseil de surveillance de nommer Monsieur Hammaad NOORGATE *ès* qualité de membre du Directoire et motive son choix en expliquant que Monsieur Hammaad NOORGATE est une personne de confiance, dont les compétences sont indispensables pour entrer dans le Directoire de la société. Sa nomination répondrait également à un objectif d'apporter davantage de collégialité au sein du Directoire de la société.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance nomme à l'unanimité de ses membres, Monsieur Hammaad NOORGATE, né le 02 juin 1995 à SAINT DENIS (REUNION), de nationalité française, domicilié 11 rue Saint-Julien, 97450 à SAINT LOUIS (REUNION) en qualité de membre du Directoire de la société pour une durée de six ans à compter de ce-jour.

Remerciant les membres du Conseil de surveillance de la confiance qu'il veut bien leur accorder, Monsieur Hammaad NOORGATE accepte le mandat de membre du Directoire.

Par la suite, le Conseil de surveillance prie le Directoire de bien vouloir lui présenter la nouvelle répartition des compétences entre les membres du Directoire qui résultera de cette nomination.

2°) Agrément de la cession d'une action de Monsieur MOISSENET à Monsieur NOORGATE ;

Monsieur Michel MOISSENET ayant quitté ses fonctions de membre du Conseil de surveillance lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 juin 2024 d'une part et d'autre part la détention d'une action ordinaire par les membres du Conseil de surveillance n'étant plus légalement et statutairement nécessaire, Monsieur Michel MOISSENET entreprend de céder l'action qu'il détient au sein de TMO SA à Monsieur Hammaad NOORGATE né le 02 juin 1995 à SAINT DENIS (REUNION), de nationalité française, domicilié 11 rue Saint-Julien, 97450 à SAINT LOUIS (REUNION), à l'euro symbolique.

3°) Questions diverses

Néant.

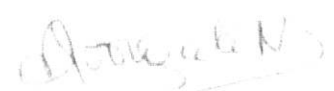
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Holger DÜRRFELD lève la séance à 11 heures 45. Le présent procès-verbal est signé par le Président de séance et un membre du Conseil de surveillance.



Le Président

Monsieur Holger DÜRRFELD

Un membre


Madame Nardéya NOORGATE

Bon pour acceptation des Guehrs
de membre du directeur

Hammad NOORHATÉ

